
 **DURÉE**
34 heures

 **DATES**
du 5 au 8 mars 2019
certification :
16 décembre 2019

 **LIEU**
Narbonne

 **NOMBRE DE PARTICIPANTS**
15 stagiaires

 **TARIF SUR DEMANDE**

WWW.FORMATIONEPGV.COM

PRÉ-REQUIS

- Être licencié à la FFEPGV
- Être titulaire :
 - du diplôme «Animateur 1^{er} degré Adultes ou Seniors en salle»
 - ou du CQP ALS AGEE
 - ou d'un diplôme professionnel de niveau IV et plus dans le champ sportif (BP, STAPS...)
- Être titulaire du PSC1

DESCRIPTION DE LA FORMATION

La formation Acti'March'® permet d'acquérir une démarche d'accompagnement en activité sportive respectant la personne et ses objectifs. Il s'agit d'un programme exclusif basé sur l'activité marche permettant de reprendre une activité physique à son rythme.

OBJECTIFS

- Élaborer et mettre en oeuvre un Programme Acti'March'® individualisé
- Favoriser la démarche de progression en formulant des propositions de travail et d'entraînements adaptés au pratiquant
- Inscrire le pratiquant dans une démarche d'activité individuelle, durable et autonome
- S'inscrire dans un réseau
- S'approprier les caractéristiques de l'activité et les connaissances théoriques
- I-Programme : s'approprier l'outil de recueil et d'analyse en ligne

CONTENUS

- La méthodologie du programme en lien avec le projet de proximité
- La connaissance des outils pédagogiques
- L'approche fonctionnelle de la marche
- L'étude des modèles comportementaux
- L'évaluation de la capacité physique et interprétation des tests pour construire un programme personnalisé
- Les connaissances théoriques relatives à l'éducation posturale, les mécanismes de la respiration, etc..
- I-Programme EPGV

DÉROULÉ DE LA FORMATION

34h
de formation

28h
formation

14h en structure
mise en place d'un programme
de 10 séances

7h
retour
d'alternance